



Paris le 7 juillet 2008

FÉDÉRATION FRANÇAISE
DES MASSEURS
KINÉSITHÉRAPEUTES
RÉÉDUCATEURS

Communiqué de presse

Plan UNCAM 2009 : On soigne « gratis » chez les kinés

Le plan de maîtrise des dépenses de santé de l'Assurance maladie pour 2009 a été adopté par le Conseil de la Caisse nationale d'assurance-maladie (Cnam), jeudi 03 juillet. Comme prévu, la mesure prévoyant une baisse du remboursement de certains médicaments pris en charge à 100 % pour les patients en affection longue durée (ALD) a été retirée. Cependant, à la lecture du plan, les craintes concernant les masseurs-kinésithérapeutes soulevées par la FFMKR étaient bien fondées.

En effet, il est inscrit : [qu'] *un référentiel validé par la Haute autorité de santé définirait le nombre de séances souhaitables pour certains traitements. Au-delà de ce nombre de séances souhaitables, les séances supplémentaires pourraient être tarifées à un prix réduit ou tout simplement non pris en charge par l'assurance maladie sauf en cas exceptionnel dûment justifié, après accord d'un médecin conseil.*

Pour la première fois dans l'histoire de la profession, on demande au professionnel de santé de travailler moins cher que les tarifs conventionnels voire même gratuitement. **On se moque du monde. Entre la peste et le choléra, quel sera notre choix ?**

La FFMKR, déjà reçue à sa demande, au ministère de la santé, le mercredi 26 juin, sur l'éventuelle diminution du taux de remboursement des soins de masso-kinésithérapie et, sur la mise en place de référentiels par la HAS, réitère comme elle l'avait déjà exprimé, le retrait pur et simple par le gouvernement de cette proposition.

La FFMKR rappelle :

- que les disparités régionales ne concernent que quelques départements et, que cette étude aurait dû se faire dans le cadre de la vie conventionnelle **en octobre 2007**.
- le retard de l'évaluation du dossier optimisation des admissions en centre de rééducation et le transfert de prise en charge de patients de l'hôpital vers la ville
- qu'avec le bilan diagnostic masso-kinésithérapie, la profession a l'outil nécessaire pour mettre en place une véritable maîtrise médicalisée

La FFMKR rappelle son opposition à ces décisions prises sans concertation aucune et, sans aucun respect de la vie conventionnelle. Cette volonté de passage en force exaspère les MK libéraux qui n'admettent pas d'être rendus responsables de l'augmentation des dépenses de kinésithérapie depuis 2007 alors que, parallèlement, la FFMKR a maintes fois, proposé des solutions novatrices, sources d'économies importantes, malheureusement restées lettres mortes.

L'UNCAM y préfère un retour à une maîtrise comptable, proposition à laquelle **est opposée la FFMKR**.

➤ 3 rue Lespagnol
75020 PARIS

tél : 01 44 83 46 00
fax : 01 44 83 46 01

www.ffmkr.org

enregistré sous le numéro 13.366

Alain BERGEAU
Président de la FFMKR
06 80 25 96 34



L A M A I S O N D E S K I N É S I T H É R A P E U T E S